



Le livre, le papier et la communication

Kimberly-Clark **filpac** cgt

Sotteville les Rouen



Non à une nouvelle réforme de la retraite !!!

C'est désormais officiel, le projet de nouvelle réforme des retraites que l'Etat et le gouvernement vont présenter à l'Assemblée nationale, est publié. Le cœur de cette réforme consiste à modifier l'âge de départ à la retraite, en le repoussant à **64 ans, soit 2 ans de plus que ce qu'il est actuellement**. C'est également **l'augmentation de la durée de cotisation à 43 ans en 2027**, et l'attaque déguisée sur les régimes spéciaux, ainsi remis en cause.

L'ensemble des organisations syndicales, répondant à l'avis d'une très large majorité de salariés, est opposé à cet allongement, qu'il concerne l'âge de départ ou la durée de cotisation.

C'est le message qu'ils ont unanimement porté lors des concertations qui se sont tenues avec la première ministre ces dernières semaines.

TOUTES et TOUS CONCERNES !

Malgré cette unanimité, le gouvernement persiste. Il n'y a pourtant pas péril en la demeure, d'après le Conseil d'Orientation des Retraites (COR). Le système des retraites est quasiment à l'équilibre.

A titre d'exemple, il suffirait **d'augmenter les salaires de 3,5%, pour générer 6,5 milliards de cotisations supplémentaires**.

De même, une politique d'embauches massives, avec des emplois partout où il y a des besoins, et même induits avec une réduction du temps de travail à 32h, permettrait aussi de trouver les moyens d'améliorer confortablement le niveau de pensions de tous les retraités, et accéder à un départ à 60 ans, voire plus tôt.

La fin des exonérations fiscales actuelles permettrait de dégager tout de suite 80 Milliards €. L'augmentation, du taux de cotisation des entreprises est aussi un autre paramètre pour alimenter les caisses...

Evidemment ce gouvernement refuse de prendre ces éléments en compte bien en cohérence avec le « grand capital » qui y met son veto !!!

La CGT propose une réforme juste et moderne. Un système solidaire par répartition, financé par la hausse des salaires, donc des cotisations sociales qui alimentent les caisses de retraites. Un système qui permet une troisième partie de vie dans de bonnes conditions, libérés du travail.

L'augmentation des salaires est tout à fait possible dans un grand nombre de secteurs, comme l'ont montré les luttes locales de ces derniers mois et jours.

En augmentant les salaires, on fait d'une pierre deux coups, on augmente son propre revenu, mais on abonde aussi les caisses de retraite, de santé et d'assurance chômage...

L'augmentation des salaires, voilà une piste sérieuse et raisonnable défendue à toute force par la CGT, à l'heure où nombre de nos concitoyens ne vivent plus décemment de leur travail et peinent à payer leurs factures, pendant que le capital n'a jamais autant coûté à la société en rémunérations toujours plus folles.

Ne nous arrêtons pas en si bon chemin. C'est le moment également d'interroger l'organisation du travail et le sens que nous y donnons. Mais pour cela, les salariés doivent reprendre la main, car les véritables experts, ce sont eux !

Par les luttes, nous pouvons aussi arriver à augmenter le nombre d'emplois nécessaires dans les secteurs qui en manquent cruellement. Voire gagner la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires qui améliorerait la vie des salariés et créerait des emplois.

Ce seront d'autant plus de cotisations qui viendront abonder nos caisses et permettre au système de Sécurité Sociale, mis en place en 1946, non seulement de survivre, mais de prospérer !

Le projet gouvernemental consiste au contraire à nous maintenir dans la précarité jusqu'à notre mort, et à vouloir transférer le système solidaire de répartition vers le système assurantiel pour faire engranger toujours plus de profits à quelques-uns dont les poches sont déjà indécemment pleines !

Ce projet doit être combattu de toutes nos forces, tous ENSEMBLE !



RENDEZ-VOUS LE 19 JANVIER 2023

A 10H00 ROUEN COURS CLEMENCEAU

Nous vous invitons à vous organiser au mieux pour pouvoir participer aux manifestations à venir et nous laissons libre choix pour les heures de grève. Comme d'habitude, il suffira de prévenir le superviseur et d'indiquer le nombre d'heure de grève sur la feuille de pointage.